1 LE RÔLE DES RÉSEAUX SOCIAUX ET D'INTERNET DANS LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS : APERÇU DU PHÉNOMÈNE

RÉSEAUX DE TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

Les trafiquants d'êtres humains recourent aux réseaux sociaux et à Internet pour recruter leurs victimes, assurer le marketing de leur offre de prostitution et gérer leurs activités criminelles

- **Recrutement**
  Les victimes sont notamment recrutées par le biais d'annonces sur internet d'agences de mannequinat, sous le couvert de faux profils Facebook pour une offre d'emploi ou sont contactées par Facebook ou Skype par un loverboy.
  Les victimes d'exploitation économique sont notamment recrutées par le biais d'offres d'emploi sur internet pour un travail dans la construction, l'Horeca, le transport. Ceci a lieu tant dans le pays d'origine qu'en Belgique.
- **Marketing**
  Les trafiquants placent des photos de leurs victimes sur des sites internet, des sites d'annonces en ligne, des sites de *sex dating* afin de promouvoir leurs activités de prostitution.
- **Gestion**
  Des entretiens confidentiels ont lieu via Viber, Skype, WhatsApp afin de prévenir les écoutes téléphoniques. Les proxénètes font également chanter leurs victimes avec des photos sur lesquelles elles sont nues, en menaçant de les exposer en ligne.

VICTIMES

- **Exploitation sexuelle: contrôle social**
  Les victimes entretiennent parfois des contacts très étroits via Facebook, ce qui peut dans une certaine mesure constituer une forme de protection. Une victime nigériane a ainsi pu indiquer à la police l'endroit où une autre victime se prostituait.
- **Exploitation économique: renforcer la résistance morale**
  Un exemple de bonne pratique sont par exemple des sites web où les chauffeurs échangent leurs expériences en matière de transport afin de mettre en garde leurs collègues contre les abus.

DOSSIER : AGENCE DE MANNEQUIN À ANVERS (P.27 ET 31)

- Une agence de mannequinat malveillante recrutait en ligne des jeunes filles lettones et belges. Le site Internet disait : « Les plus belles mannequins du Benelux pour vos défilés de mode et la promotion de vos produits. Nos modèles sont disponibles pour 200 € par heure de travail pour les défilés, séances de photos, travail d'hôtesse, présence, missions d'accompagnement, etc . ».
- Immédiatement après avoir réagi à l'annonce et dès leur premier entretien, les jeunes filles se voyaient proposer un travail d'escort pour lequel on leur faisait miroiter un salaire mensuel de 4.000 € à 6.000 € à raison de deux jours de travail par semaine.
- Lorsque les victimes voulaient arrêter, on les faisait chanter avec des photos d'elles nues.
- Le prévenu responsable des séances de photos a également avoué avoir posté sur Internet des photos d'une mineure d'âge lettone.

DOSSIER : FAUX PROFIL FACEBOOK (LIÈGE, P.28)

- L'un des prévenus masculins avait créé un faux profil spécialement pour le recrutement, en se faisant passer pour une femme avec une fausse photo de profil. Il leur proposait un travail d'hôtesse dans le show business.
- Il organisait lors du premier entretien une séance de photos, durant laquelle il manipulait les jeunes filles jusqu'à ce qu'elles soient disposées à avoir des relations sexuelles. Elles recevaient alors une proposition lucrative pour un travail d'escort basée sur de fausses promesses.

2 LE RÔLE DES RÉSEAUX SOCIAUX ET D'INTERNET DANS LE TRAFIC DES ÊTRES HUMAINS : APERÇU DU PHÉNOMÈNE

RÉSEAUX DE TRAFIC DÊTRES HUMAINS

En 2016,Europol a identifié 17.000 passeurs ayant utilisé Facebook pour organiser leurs activités vers l'Europe. Par ailleurs, les passeurs utilisent également Instagram, Viber, Skype, WhatsApp…

MARCHE DU TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS

- ***Facebook***
  Publicités comprenant données du passeur, prix, taux de réussite et films promotionnels: routes migratoires, faux documents, mariages de complaisance. Il existe également des groupes d'utilisateurs Facebook, où les migrants peuvent contacter les passeurs et comparer les routes illicites, les pays de destination et les prix.
- ***Annonces Internet -Instagram: agences de voyage malveillantes***
  Sur Instagram, les passeurs publient par le biais d'agences de voyage de belles photos de voyages clandestins vers des villes d'Europe occidentale. Ils en font la promotion à l'aide de photos attrayantes de villes et de photos des faux documents d'identité nécessaires.

GESTION DES RÉSEAUX DE TRAFIC D'ÊTRES HUMAINS

- ***Conversations confidentielles via Skype, Viber, WhatsApp***
  Constatant que leur téléphone peut être mis sur écoute, les passeurs utilisent les médias sociaux pour discuter de leurs finances, de la gestion des clients, de leur gestion interne et opérationnelle (recrutement des chauffeurs, documents).
- ***Contre-strategie***
  Après les premières arrestations, un passeur ayant réussi à s'échapper a averti par téléphone ses complices en vue d'effacer les traces numériques des passeurs arrêtés afin que la police ne puisse pas faire le lien entre eux (dossier Delocation, p.89)

EXEMPLE: RÉSEAU KURDE (P.39)

- **Procès-verbal groupe d'utilisateurs Facebook**
  "Ils ont pour but de mettre en contact des personnes souhaitant se rendre en Europe sans papiers valides, entre elles et avec des passeurs. Dans ces groupes d'utilisateurs, des questions peuvent être posées à propos de la situation dans des pays et villes européens, et ce en vue de rassembler des informations pour rejoindre ces régions. Des coordonnées de personnes pouvant apporter leur aide y sont également demandées. Ces coordonnées sont alors transmises par message privé à celui qui les a demandées. Certains membres font parfois également savoir à d'autres utilisateurs si le transport au Royaume-Uni s'est avéré fructueux."
- **Gestion des réseaux par les passeurs**
  Des sujets délicats comme des discussions financières ne pouvaient pas être discutées par téléphone. Ils convenaient par téléphone d'en discuter par Skype ou Viber: ""Le passeur X. reproche au passeur Y. de dissimuler de l'argent. Le passeur Y. se trouve pour le moment aux Pays-Bas et ne veut pas en parler par téléphone mais par internet."

VICTIMES DE TRAFIC

- Les migrants commencent également à être de plus en plus nombreux à publier des situations d'abus sur les réseaux sociaux afin d'avertir leurs compatriotes. Cette situation peut donner lieu à une sorte de contrôle social au niveau numérique. On a déjà trouvé sur les réseaux sociaux des témoignages de viols de femme en cours de route.

3 MÉDIAS SOCIAUX ET INTERNET COMME MÉTHODE DE RECHERCHE (3/1)

MÉTHODE DE RECHERCHE

LA POLICE

- **Détecte les victimes** via
  - ⇨ analyses de sites internet et sites de rencontres sexuelles;
  - ⇨ discussions sur des forums en ligne de clients de la prostitution, où ils échangent leurs expériences et qui contiennent des indices de traite des êtres humains;
    Ex :. Dans son message concernant un bar à champagne, un client parlait d'une jeune femme possédant de faux documents lituaniens.
  - ⇨ Les "amis" sur les profils Facebook de suspects (et victimes);
    Ex:. Dossier hongrois (page suivante)
  - ⇨ Écoutes téléphoniques dans lesquelles la victime fait référence à son profil Facebook.
    Bv. Ex:. Dossier hongrois (page suivante)

- **Identifie des suspects et victimes en:**
  - ⇨ comparant des photos de profils Facebook avec des bases de données policières ;
  - ⇨ liant des commandes en ligne de billets d'avion et des données provenant des écoutes téléphoniques.

- **Auditionne victimes et suspects, où**
  - ⇨ Une safehouse ou un lieu d'exploitation est retrouvé via Google Maps;
  - ⇨ La victime désigne, via Facebook, le suspect et d'autres victimes ;
  - ⇨ Par des photos et des amis sur Facebook, davantage d'informations est trouvé sur le réseau criminel;
  - ⇨ Des éléments de preuve tels qu'enregistrement d'une conversation sur skype, clé USB contenant des messages et photos sur un réseau social apparaissent.

- **Analyse smartphones et ordinateurs:**
  - ⇨ L'analyse technique des smartphones, iPads et ordinateurs est susceptible de mettre au jour énormément de données pouvant faire office de preuve.
    Ex : Dans un dossier de construction, la déclaration de la victime pakistanaise concernant son recrutement en Italie a été confirmée. Il est ressorti d'un examen du profil Facebook de la victime sur son smartphone qu'elle avait communiqué avec le prévenu turc afin de savoir à quel moment elle devait se rendre en Belgique pour travailler pour lui.

- **Enquête financière**
  - ⇨ Les réseaux sociaux et Internet peuvent s'avérer un outil intéressant pour les enquêtes financières, aussi bien pour l'identification des avoirs criminels des suspects que pour le calcul des recettes criminelles.
    Ex : Dans un dossier de trafic des êtres humains syrien, la police s'est basée sur plusieurs messages chats Whatsapp pour calculer les recettes criminelles à l'aide du nombre de personnes transportées clandestinement. Sur la base du dossier, la police a pu déterminer un montant de 1.164.000 euros.

- **Collaboration avec les entreprises de médias sociaux**
  - ⇨ Des magistrats ont déjà adressé à Facebook une requête afin d'identifier un passeur au moyen d'une adresse IP.

4 MÉDIAS SOCIAUX ET INTERNET COMME MÉTHODE DE RECHERCHE (3/2)

RECOMANDATIONS

Le REM (Réseau européen des Migrations) a constaté que la plupart des pays membres de l'UE utilisent les médias sociaux et Internet comme instrument d'investigation pour obtenir des preuves en matière de trafic d'êtres humains. Sept d'entre eux (dont la Belgique) les utilisent également dans le cadre de la lutte contre la traite des êtres humains.

Dans les dossiers de traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle et dans les dossiers de trafic d'êtres humains, la police et les magistrats recourent aux réseaux sociaux et à Internet en tant que méthode d'enquête.

Myria constate en revanche que les réseaux sociaux et Internet sont nettement moins présents en tant qu'instruments d'enquête dans les dossiers d'exploitation économique, alors qu'ils pourraient par exemple être utiles dans le contexte de l'audition d'une victime pour désigner l'un ou l'autre lieu sur Google Maps. Les dossiers judiciaires et la jurisprudence montrent que les auteurs de traite des êtres humains recourent aux réseaux sociaux pour recruter leurs victimes.

Myria recommande :

- d'utiliser davantage les réseaux sociaux et Internet comme méthode d'enquête et sources d'éléments de preuve, notamment dans les dossiers d'exploitation économique.
- de former adéquatement, par le biais de formations axées sur la pratique, les services de premières ligne (police et inspection sociale) et les magistrats à l'utilisation des médias sociaux et d'Internet comme méthode d'enquête.
- de leur fournir les moyens humains et matériels nécessaires à cet effet. Dans ce contexte, il faut investir non seulement dans l'informatique, mais aussi dans davantage de capacité et de savoir-faire de la part de la police.

DOSSIER HONGROIS RÉSEAU PROSTITUTION (P.29, 32, 48, 52)

- La police a détecté une victime mineure lors d'une conversation téléphonique où elle faisait référence à son profil Facebook ;
- L'analyse du profil Facebook du recruteur a permis d'identifier 34 victimes hongroises dans les bars de prostitution gantois. Celles-ci étaient des "amies" Facebook du recruteur, ce qui a permis de faire le lien avec le réseau de prostitution.
- L'analyse des profils Facebook a permis de montrer que les prévenus, sur base d'identités fictives, faisaient de faux profils Facebook afin de recruter leurs victimes. Ils plaçaient les photos des victimes sur leur profil Facebook et s'envoyaient leurs photos afin de les comparer. Ils entretenaient des contacts via Facebook.
- Une analyse technique a montré qu'un prévenu filmait ses victimes et les enregistrait sur son Iphone. Un message via Facebook d'un prévenu a pu être retrouvé, attestant du nombre de victimes qu'il avait fournies et avait sous contrôle.

DOSSIER TRAFIC DES ÊTRES HUMAINS DELOCATION (P.49-51,54-56, 91)

- La police a identifié un dirigeant du trafic à Londres par une commission rogatoire basée notamment sur des profils et photos Facebook.
- Le magistrat a requis les données d'enregistrement de Facebook afin de pouvoir identifier et localiser le passeur. Il est apparu que le suspect était connu dans d'autres dossiers de trafic.
- Lors de leur audition, des victimes de trafic ont désigné les profils Facebook de plusieurs passeurs, ce qui a permis de les identifier. Ils étaient connus dans d'autres dossiers.
- L'analyse technique comporte des messages via Skype sur les transports clandestins, messages qui avaient été supprimés.

5 QUELQUES CHIFFRES EN 2016

TRAITE DES ÊTRES HUMAINS

- **Infractions** TEH constatées par la police : **589** (diminution de 12% par rapport à 2015)
  - ⇨ 67% concernent des faits d'exploitation sexuelle
- PV pour TEH dressés par **l'inspection sociale** : **32** (concernant 52 travailleurs)
  - ⇨ 1er secteur : Horeca
  - ⇨ 39 travailleurs identifiés comme victimes TEH, dont 16 Bulgares
- Affaires entrées dans les **parquets** : **324** (légère augmentation : 8% par rapport à 2015)
  - ⇨ 184 faits d'exploitation sexuelle (57%)
  - ⇨ 112 faits d'exploitation économique (35%)
  - ⇨ 14 faits d'exploitation de la mendicité (4%)
  - ⇨ 14 faits de contrainte à commettre une infraction (4%)
- **125 auteurs condamnés** de manière définitive pour TEH en 2016
- Nouveaux accompagnements par les **centres d'accueil spécialisés** : **133** (top-3 : Nigéria, Maroc, Roumanie)
  - ⇨ 55 femmes et 1 homme victimes d'exploitation sexuelle
  - ⇨ 56 hommes et 12 femmes victimes d'exploitation économique
  - ⇨ 1 femme victime d'exploitation de la mendicité
  - ⇨ 6 hommes et 1 femme victimes d'infractions commises sous la contrainte
  - ⇨ 1 femme victime d'une autre forme d'exploitation

TRAFIC DES ÊTRES HUMAINS

- Interceptions trafic d'êtres humains en Belgique en 2016 (au sens large)
  - ⇨ **805 faits de trafic: augmentation de 16%**
- Affaires entrées dans les parquets: **395 nouveaux PV de trafic= légère augmentation** (9% par rapport à 2015)
- Nombre de personnes arrêtées suite à une migration de transit: **9.915**
  - ⇨ énorme augmentation par rapport à 2015 (3.916), près de trois fois plus !
- En présence de **circonstances aggravantes** (violences, mise en danger de la vie, minorité…), les victimes de trafic peuvent obtenir le statut de victime. Elles doivent être accompagnées par un centre d'accueil spécialisé :
- **Nouveaux accompagnements** par les centres pour les victimes de trafic d'êtres humains
  - ⇨ 12 victimes en 2016:
    - 9 hommes (dont 1 mineur : 1garçon irakien)
    - 3 femmes
  - ⇨ Nationalités :
    - Irak (6)
    - Iran (2)
    - Chine (1), Albanie (1), Congo (1), Sénégal (1)